



Syndicat des Eaux
du Centre-Ouest



VERSION PROJET

BILAN MI PARCOURS DU CONTRAT TERRITORIAL

2022/2024



Juin 2024

Duthuron Marie

Université de Pau et des Pays de l'Adour
Master 2 - Dynamique des Écosystèmes
Aquatiques



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES	3
ACRONYMES	4
PREAMBULE	5
BILAN TECHNIQUE DU CONTRAT TERRITORIAL DU CENTRE-OUEST 2022 – 2024	6
DONNEES GENERALES DU TERRITOIRE	7
PLAN D’ACTIONS GLOBAL	8
CARTE DES ENJEUX	10
BILAN TECHNIQUE DETAILLE PAR VOLET	11
Fédérer les acteurs du territoire et piloter le contrat de façon innovante – Volet 1.....	11
Accompagner techniquement – Volet 2	14
Intégrer une approche économique gagnant-gagnant – Volet 3.....	18
Communiquer auprès de l’ensemble des acteurs du territoire – Volet 4	21
Conclusion	23
BILAN FINANCIER DU CONTRAT TERRITORIAL DU CENTRE-OUEST 2022 – 2024	24
BILAN FINANCIER DETAILLE PAR VOLET ET PAR MAITRE D’OUVRAGE	25
CONCLUSION	26
BILAN DE PERCEPTION DES PARTENAIRES DU CONTRAT	27
METHODOLOGIE	28
BILAN DES PERCEPTIONS	30
CONCLUSIONS	34
BILAN DE PERCEPTION DES AGRICULTEURS DU BAC	35
METHODOLOGIE	36
PERCEPTION DES AGRICULTEURS	36
CONCLUSIONS	38
PROPOSITIONS D’AMELIORATION ET REORIENTATIONS	39
AXES D’AMELIORATION	40
Les sujets à appuyer ou développer	40
Amélioration de la communication	41
Développement agricole et environnemental.....	41
Actions non réalisées et prioritaires.....	41
AJUSTEMENTS ET REORIENTATIONS	41

Acronymes

AB : Agriculture biologique

AELB : Agence de l'eau Loire - Bretagne

BAC : Bassin d'alimentation de Captage

BDD : Base De Données

BNI : Bas Niveau D'impact

BRE : Beaux Ruraux Environnementaux

Comcom : Communauté de Communes

COFIL : Comité de Pilotage

COTECH : Comité technique

CT : Contrat Territorial

CUMA : Coopérative d'Union de Matériel Agricole

DCE : Directive Cadre sur l'Eau

ENSAIA : École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires de Nancy

GMS : Grandes et moyennes surfaces

Ha : Hectares

HVE : Haute Valeur Environnementale

MAEc : Mesure Agro Environnementale et Climatique

MO : Matière Organique

OPA : Organisme Professionnel Agricole

ORE : Obligation Réelle Environnementale

PAT : Plan Alimentaire Territorial

PPR : Périmètre de Protection Rapproché

PSE : Paiement pour Service Environnemental

RPG : Registre Parcellaire Graphique

SAU : Surface Agricole Utile

SAGE : Schéma d'Aménagement de Gestion de l'Eau

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement de Gestion de l'Eau

SECO : Syndicat des Eaux du Centre Ouest

SERTAD : Syndicat pour l'Étude et la Réalisation des Travaux d'Amélioration de la desserte en eaux potable du sud Deux-Sèvres

ZS : Zone Sensible

Préambule

L'eau, ressource vitale et fragile, nécessite une gestion durable et une protection adéquate pour garantir sa qualité et prévenir sa dégradation. Depuis les années 80, des questionnements sur la détérioration de la qualité de l'eau en Europe, due principalement aux activités humaines et notamment agricoles, a suscité des préoccupations croissantes. En réponse, l'Union européenne a mis en place des directives comme la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et la Directive Nitrates pour établir un cadre politique dans le domaine de l'eau et pour une gestion durable de la ressource.

En France, cette politique s'est déclinée dans les lois sur l'eau et à l'échelle des bassins hydrographiques avec des outils tels que les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) pour atteindre les objectifs européens de qualité de l'eau. Malgré ces efforts, certains captages dépassent encore les normes de potabilité, menant à des actions renforcées au niveau des zones de captages. Ces mesures et actions sont instaurées par les lois Grenelle de l'environnement et le décret de 2022 pour la directive eau potable.

Dans ce contexte, l'ex région Poitou - Charentes a lancé le programme Re-Ressources au début des années 2000, ciblant la reconquête de la qualité de l'eau potable par des actions préventives et volontaires sur les bassins d'alimentation des captages (BAC). Le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO) porte l'une de ces démarches, assurant la production et la distribution de l'eau potable sur le territoire du Centre - Ouest.

Ce rapport fournit un bilan à mi-parcours du Contrat Territorial (CT) en cours sur la période 2022 - 2024. Il présente et évalue les actions réalisées lors de ce premier contrat, les coûts réels engendrés, ainsi que la présentation de la perception des partenaires et de certains agriculteurs du BAC. Il propose également des réorientations pour la prochaine période 2025-2027.

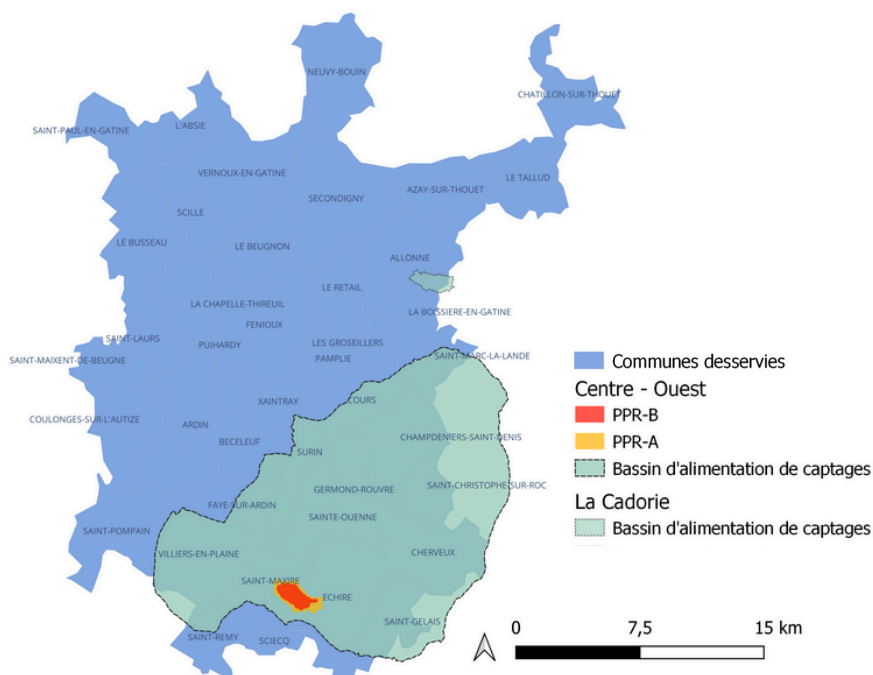


Figure 1 : Carte du périmètre des communes desservies et des 2 bassins d'alimentation de captages (BAC).

Source : SECO



BILAN TECHNIQUE DU CONTRAT TERRITORIAL 2022 - 2024

Données générales du territoire

Généralités									
Nom du contrat		Contrat territorial sur les BAC du Centre Ouest et de la Cadorie							
Structure(s) porteuse(s)		Syndicat des eaux du Centre Ouest							
Dates des précédents contrats + volet(s) concerné(s)		Premier contrat : 2010 – 2015 Deuxième contrat : 2016 – 2021							
Surface actuelle du territoire (en km ²)		240 km ²							
Présence d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) + son nom		SAGE Sèvre niortaise et SAGE Thouet							
Pressions du territoire (case à cocher)									
Nitrates	<input checked="" type="checkbox"/>	Pesticides	<input checked="" type="checkbox"/>	Morphologique	<input type="checkbox"/>	Continuité	<input type="checkbox"/>	Prélèvements tout usage	<input type="checkbox"/>
Pollutions diffuses									
Nombre d'exploitations agricoles		225							
Surface agricole utile (en ha)		19 500 ha							
Nombre de captages prioritaires		7 sur le BAC du Centre Ouest + le captage de la source de la Cadorie classé comme sensible dans le SDAGE Loire – Bretagne 2022 - 2027							
Nom des captages prioritaires et leur aire d'alimentation		Bac de Beaulieu + BAC de la source de la Cadorie							
Surface agricole utile dans les AAC		19 500 ha							
Nombre d'exploitations agricoles dans les AAC		225							
Gestion quantitative									
Nombre d'irrigants		16							
Présence d'un PTGE		PTGE Sèvre niortaise							
Présence d'un OUGC		Établissement public du Marais Poitevin							

Tableau 1 : Données générales sur le territoire du CT du Centre-Ouest

Source : SECO

Plan d'actions global

Le SDAGE Loire-Bretagne identifie les secteurs avec des pressions sur les eaux de surface et les eaux souterraines en termes de qualité et/ou de quantité. Pour améliorer la qualité de l'eau, une stratégie globale a été développée à l'échelle du bassin, englobant la préservation et la restauration des ressources aquatiques, avec un volet ciblé sur les zones humides et le littoral, ainsi que des investissements visant une meilleure gestion de l'eau.

La synthèse de l'état des lieux du bassin Loire-Bretagne montrent que les zones de pression élevée coïncident avec les grandes zones de production agricole. En 2015, la pression des nitrates et des pesticides sur les masses d'eau souterraines ont été qualifiée de "moyenne" et "élevée" dans le périmètre du Centre-Ouest (voir figures 3 et 4).

Ce troisième CT est conçu pour répondre à ces pressions. Il adopte une nouvelle approche d'élaboration et de gouvernance et intègre le nouveau territoire de la Cadorie. Pour cette période 2022-2027, le contrat fusionne donc deux zones : le territoire historique du BAC de Beaulieu et le territoire récemment ajouté, celui du BAC de la Cadorie se situant plus au nord.

Les enjeux, même s'ils sont similaires, varient dans leurs objectifs selon les deux BAC (voir tableau 1) :

- À Beaulieu, la ressource est constituée de 7 captages prioritaires au titre de la loi Grenelle. L'enjeu prioritaire concerne les pesticides et fixe des normes de concentrations maximales par molécule et pour l'ensemble des molécules. Un autre enjeu est celui des nitrates, pour lesquels des concentrations maximales et moyennes sont définies.
- En ce qui concerne le BAC de la Cadorie, avec un captage classé comme sensible dans le SDAGE, l'enjeu prioritaire concerne également les concentrations de pesticides, mais aussi la turbidité de l'eau pour limiter les pics hivernaux. Des objectifs de maintien sont également fixés concernant les concentrations maximales de nitrates, même si la pression est moindre.

	Beaulieu	Cadorie
Nitrates	Concentration maximale < 50 mg/L Concentration moyenne < 35 mg/L	Concentration maximale < 30 mg/L
Phytosanitaires	Enjeu prioritaire <0.1 µg/L par molécule <0.5 µg/L pour la somme des molécules	Enjeu prioritaire <0.1 µg/L par molécule <0.5 µg/L pour la somme des molécules
Turbidité	Pas d'enjeu sur ce bassin	Limiter les pics hivernaux : Max < 2 NTU

Tableau 2 : Objectifs de qualité de l'eau pour 2027 sur les bassins d'alimentation de captages de Beaulieu et de la Cadorie

Source : CT 2022-2027

La stratégie du CT repose sur une méthode de concertation, qui a permis de définir les objectifs stratégiques du contrat, d'établir un cadre de confiance en mobilisant tous les acteurs concernés et de disposer de moyens efficaces.

De cette concertation, découle un nouveau mode de gouvernance qui s'organise autour de la création de cercles à trois niveaux :

- les cercles de terrain, où se déroulent les échanges sur les différentes pratiques et la formulation de propositions ;
- le cercle de convergence, qui est chargé d'examiner ces propositions et de suggérer des thèmes pour les cercles de terrain ;
- le comité de pilotage, qui a la responsabilité de valider la stratégie du contrat, les plans de financement et d'évaluer les résultats obtenus.

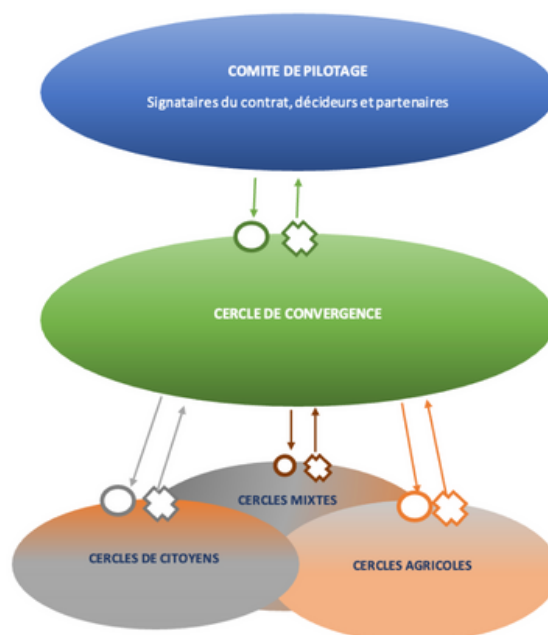


Figure 2 : Modalités de pilotage du CT

Source : CT 2022-2027

Cette stratégie repose sur des moyens humains et financiers, sur l'emploi de leviers d'action innovants, sur des ambitions adaptées aux cycles de réponse des écosystèmes, sur des actions encourageant la modification des pratiques et sur une nouvelle stratégie de communication.

La stratégie de ce nouveau CT se décline en 4 enjeux :

- Fédérer les acteurs du territoire et piloter le contrat de façon innovante, pour affirmer la présence du SECO sur le territoire.
- Accompagner techniquement, pour capitaliser les pratiques ayant un impact favorable à la qualité de l'eau, s'associer avec les OPA, maintenir les surfaces en prairies pour l'élevage, accompagner les projets d'exploitations qui visent un changement de système.
- Intégrer une approche économique gagnant-gagnant, pour établir des systèmes d'aide durables pour sécuriser la prise de risques liés aux changements de pratiques ainsi que l'établissement d'une stratégie foncière.
- Communiquer auprès de l'ensemble des acteurs du territoire, pour l'élaboration d'une stratégie de communication positive sur les efforts faits par les agriculteurs et innovante auprès du grand public.

Ce nouveau contrat introduit également des concepts innovants tels que celui des « agriculteurs en retrait », une notion intégrée avec l'intention de se concentrer activement dessus, identifiée comme un levier d'action important.

De plus, une évaluation rigoureuse du contrat est mise en œuvre, incluant des bilans d'activités annuels qui récapitulent toutes les initiatives menées pour chaque action. Un bilan à mi-parcours est réalisé à trois ans et un bilan final sera mené à six ans.

Carte des enjeux

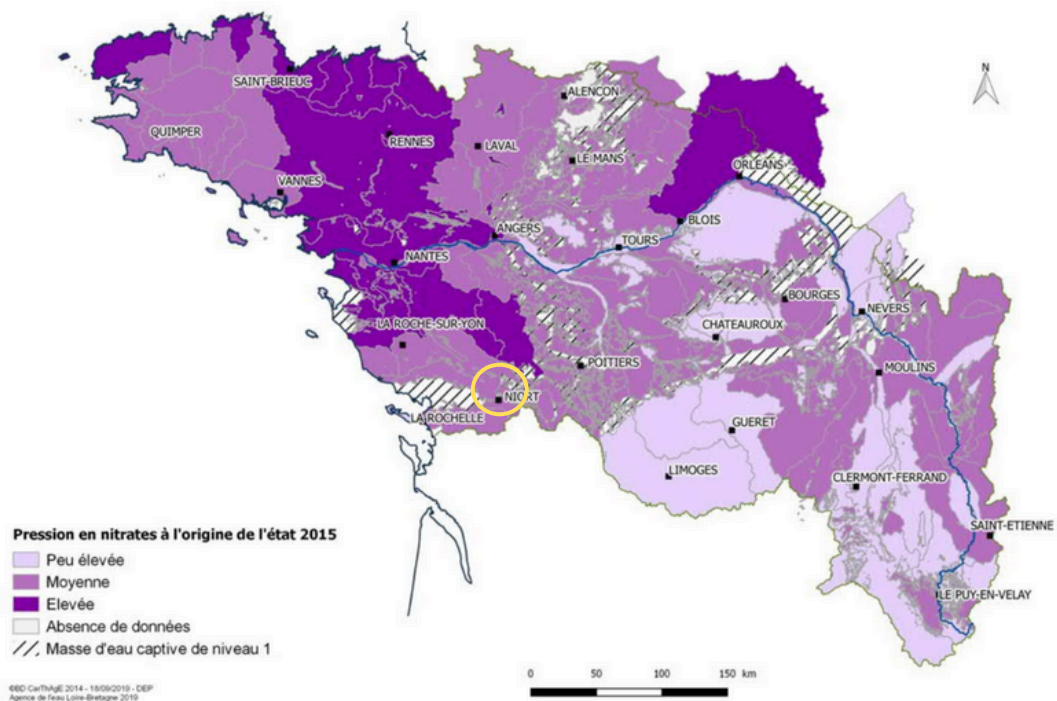


Figure 3 : Cartographie de la pression pollution diffuse agricole due aux nitrates qui s'exerce sur les eaux souterraines

Source : État des lieux du bassin Loire-bretagne 2019

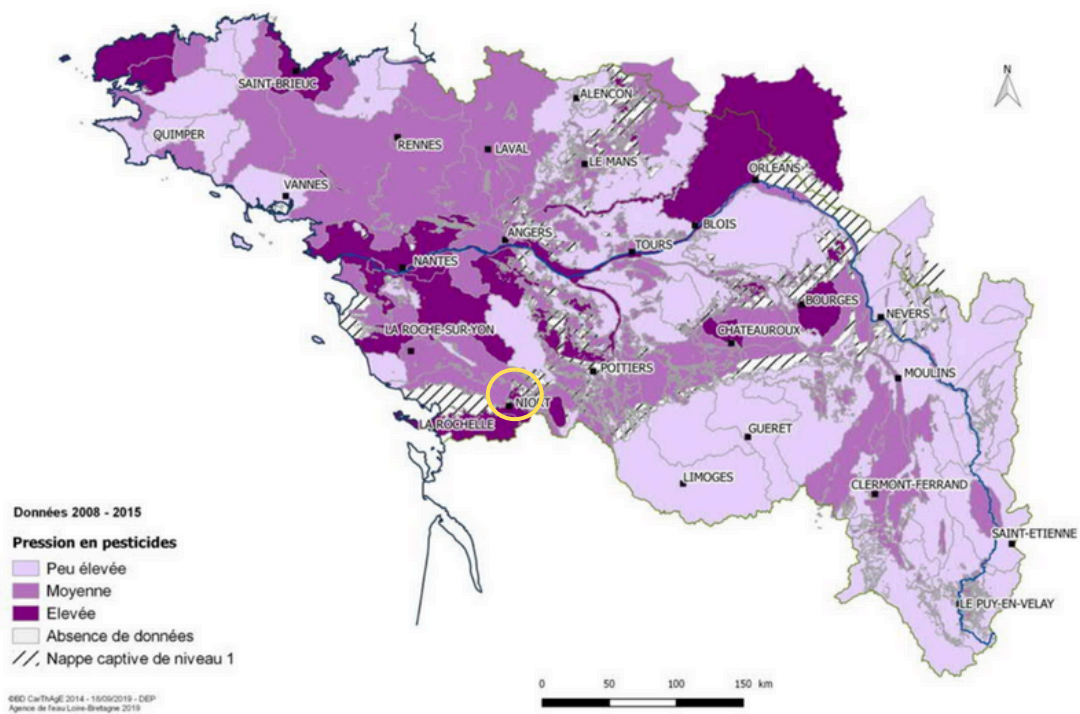


Figure 4 : Pression brute liée aux apports de pesticides dans les masses d'eau souterraines.

Source : État des lieux du bassin Loire-bretagne 2019

Bilan technique détaillé par volet

Fédérer les acteurs du territoire et piloter le contrat de façon innovante – Volet 1

Cet axe stratégique cherche à mobiliser les citoyens et les agriculteurs, en particulier ceux qui sont les moins impliqués, afin de les rassembler et de les sensibiliser à l'importance de la qualité de l'eau. L'objectif est d'inciter à agir collectivement pour préserver et reconquérir la ressource. De plus, il vise à piloter ce contrat de manière novatrice en favorisant les processus de concertation grâce à l'animation des cercles.

- La programmation du premier contrat avait favorisé l'établissement de liens avec les agriculteurs grâce à la participation à divers événements techniques. Le SECO a pu être présent à 10 événements par an en 2022 et 2023. De plus, pour renforcer la collaboration, quatre cercles ont été constitués, se réunissant de trois à quatre fois par an. Les actions de cet enjeu ont également permis de mettre à jour le répertoire des agriculteurs présents sur le territoire.
- Pour le second cycle, l'objectif est de maintenir la participation à 10 événements par an afin de continuer à informer sur les diverses missions du SECO. De plus, en se basant sur le répertoire des agriculteurs, il est prévu de rencontrer tous les agriculteurs en retrait d'ici 2027. En ce qui concerne les cercles, il est envisagé d'augmenter la fréquence des réunions à 6 par an. Les objectifs sont fixés pour que 100% des cercles puissent traiter les sujets et thèmes respectif de pratiques agricoles ciblées.

Actions	Etat zéro	Objectifs à 3 ans	Résultats	Résultats chiffrés
FED-1 : Être présent sur le territoire	Tenue d'un stand en 2018 et 2021	• 30 évènements participés	> 75%	9 évènements en 2021, 8 en 2022 et 2 en 2024
		• 50% d'agriculteurs des BACs en 2024 rencontrés par rapport à la liste de ceux identifiés comme étant en retrait	25% > x ≤ à 50%	13% (13/99)
		• Tenue d'un stand chaque année	> 75%	Stand en 2022, 2023 et 2024
FED-2 : Animer des cercles de citoyens	Cercle des citoyens	• Création de 3 cercles	> 75%	Création de 4 cercles
		• Fréquence de 4 réunions par an par cercle		Fréquence de ± 4 réunions par an

Les points positifs sont :

- Le SECO a pris part à divers événements locaux, atteignant ainsi les objectifs de FED1. Parmi ces événements il y a eu : le festival de l'élevage, les visites de l'usine de Beaulieu, des rencontres sur les couverts végétaux, la participation à la semaine du développement durable, plusieurs conférences, évènements ou assemblées générales (AG). De plus, le SECO a tenu un stand chaque année (à la "fête du chanvre" et au "festival ah"), ce qui été l'une des ambitions du calendrier d'action de FED-1. Cette diversité d'événements a permis au SECO de rencontrer différents acteurs, agriculteurs et citoyens, **d'initier le dialogue** avec un grand nombre d'entre eux, de présenter le contrat Re-Sources et également d'échanger sur des retours d'expériences avec d'autres acteurs du bassin.
- Le SECO a participé à plusieurs AG d'Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), renforçant ainsi les liens. Cela a permis de rencontrer les différents techniciens, et de **mettre à jour le répertoire des agriculteurs** en 2024, fournissant ainsi une estimation du nombre d'exploitations agricoles sur le territoire. Ce répertoire a rendu possible, selon le ressenti des animateurs, d'estimer que de 33% des agriculteurs sont impliqués dans le contrat, et que 47% sont "en retrait" (voir figure 5).

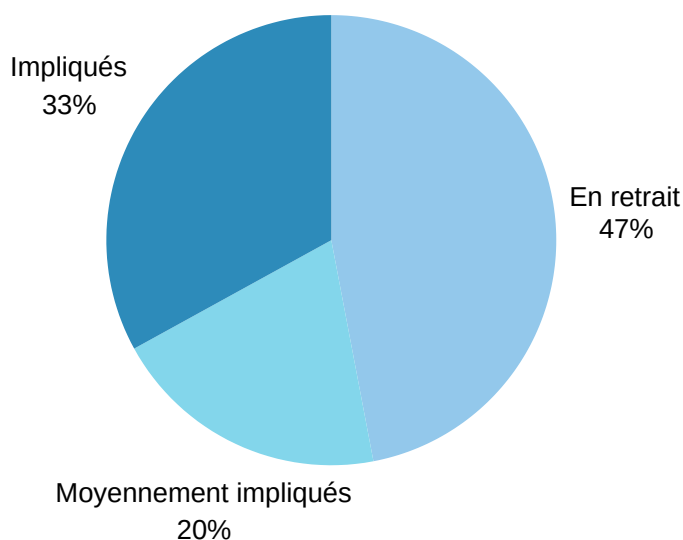


Figure 5 : Proportion des agriculteurs "en retrait" selon le listing d'agriculteurs 2024

Source : SECO

- La réalisation de FED-2 a permis **la création de plusieurs cercles** destinés aux agriculteurs et aux techniciens : le cercle cultures **BNI, assolement, MO et communication**; et viennent s'ajouter à un cercle déjà existant appelé "les citoyens de l'eau". Les cercles se sont réunis 3 à 4 fois par an, servant de plateforme d'échange, de concertation et de prise de décisions, permettant ainsi de mieux cerner les besoins du terrain. Ils ont également été des lieux de formation grâce à l'intervention d'experts.
- L'animation générale et agricole du contrat a suivi un calendrier d'actions, incluant la formation des animateurs, le partage d'expériences, la mise en place d'événements et l'accompagnement des agriculteurs, contribuant ainsi à la dynamique du contrat sur le territoire.

Les points négatifs sont :

- La démarche de contact et d'organisation de rendez-vous avec les OPA pour identifier les agriculteurs qu'elles accompagnent à été **chronophage**. Ce processus a été finalisé au début de 2024, entraînant ainsi un **écart par rapport aux objectifs fixés dans FED-1**, qui visait à rencontrer 50% des agriculteurs "en retrait". Ces rencontres devront se faire accompagnés des conseillers d'exploitation d'OPA.
- Le nombre d'agriculteurs en retrait rencontrés, et avec qui des actions ont été mises en place, reste relativement faible. Les objectifs (FED-1) de 50% des agriculteurs en retrait rencontrés d'ici 3 ans et 100% d'ici 6 ans **ne correspond pas à la stratégie du SECO** consistant à organiser des rencontres au gré des opportunités. Le but des rencontres est d'identifier les raisons de leurs retraits et de voir s'il est possible de mettre en place une action. Au cours du premier cycle du contrat, plusieurs actions ont permis de toucher des agriculteurs en retrait telles que "Enterre ton slip", la malle Ecophyt'eau et diverses journées techniques. Des dialogues ont été engagés avec plusieurs agriculteurs, qui ont été réceptifs à cette prise de contact. Malgré tout aucune occasion concrète ne s'est encore présentée pour mener des actions plus spécifiques avec eux.

Accompagner techniquement – Volet 2

Cet axe consiste à fournir un accompagnement technique aux agriculteurs, pour pouvoir informer et promouvoir les pratiques vertueuses. L'objectif est de sensibiliser les agriculteurs dans les zones sensibles (ZS) puis dans celles périphériques. Cet accompagnement vise à promouvoir des pratiques agricoles favorables à la qualité de l'eau telles que la conservation des sols et de la fertilité, la diversification et la rotation des cultures.

- Le premier cycle a permis la rencontre avec 100% des OPA pour renforcer les liens. Du temps d'animation a été consacré aux cercles "MO" et "Assolement" qui ont permis respectivement de déterminer 42 parcelles de référence pour suivre l'évolution de la MO dans les sols et promouvoir les cultures associées. De plus, 1155 mètres linaires de haies.
- L'objectif du second cycle est d'accroître le niveau de MO dans le sol des terres agricoles au travers du cercle "MO", de maintenir la SAU en herbe, augmenter le nombre d'exploitations expérimentant les cultures associées, ainsi que déployer des dispositifs tampons et la gestion mécanique des terres sur une plus grande superficie.

Actions	Etat zéro	Objectifs à 3 ans	Résultats	Résultats chiffrés
TEC-1 Renforcer le lien avec les OPA	Bilan régulier + envoi de newsletter aux OPA pour garder un lien	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des OPA rencontrés pour présenter leur bilan des actions mises en place (sur zones prioritaires) 	50% > x ≤ à 75%	12 OPA sur 13 rencontrées. Entretiens et présentations de bilan avec 7 d'entre elles.
TEC-2 Concevoir et alimenter collectivement une BDD sur les pratiques favorables à la qualité de l'eau	62 % des agriculteurs en ZS ont été rencontrés lors du précédent CT, lors de journées techniques et de rdv individuels.	<ul style="list-style-type: none"> • BDD structurée à la première année du contrat sur les zones prioritaires, pour porter des actions dès 2023. 	≤ 25%	Plusieurs approches ont été envisagées, mais aucune n'a permis de finaliser une BDD.
		<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des agriculteurs des zones prioritaires rencontrés dès 2023 	50% > x ≤ à 75%	58% : 26 sur 45
TEC-3 Sensibiliser et impliquer les agriculteurs en retrait		<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de 10 agriculteurs en retrait des zones prioritaires des BACs la première et deuxième année 	≤ 25%	3 sur 10
		<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de 40 agriculteurs dans les secteurs périphériques la troisième année 	≤ 25%	13 sur 40

TEC-4 Améliorer la teneur en matière organique des sols		<ul style="list-style-type: none"> Stabiliser le taux de MO 		Pas suffisamment de recul sur les analyses pour observer des tendances.
		<ul style="list-style-type: none"> 15 agriculteurs par groupe (soit 30 au total) 	25% > x ≤ à 50%	Participation de 8 agriculteurs en 2 ans
TEC-5 Maintenir et développer les surfaces en herbe en soutenant l'élevage herbager	Action compostage de champs depuis 2011	<ul style="list-style-type: none"> 8 agriculteurs du BAC Cadorie ayant testé le compostage au champ 	> 75%	2 agriculteurs ont testé le compostage de champs Puis réorientation de l'action avec la proposition de bâches de fumier : 5/6 distribuées
TEC-6 Diversifier l'assolement	Semis par drone lors du deuxième contrat (mais conditions climatiques n'ont pas permis la bonne réalisation) Semis sous couvert réalisés en 2019 et 2021	<ul style="list-style-type: none"> 15 exploitations testant les cultures associées 	> 75%	10 exploitations testant les cultures en 2022 et 2023
		<ul style="list-style-type: none"> 15 agriculteurs participant aux groupes d'échanges sur l'allongement des rotations 	50% > x ≤ à 75%	En 2022, 5/8 agriculteurs étaient présents. En 2023, 5/7 agriculteurs étaient présents, dont 2 nouveaux.
		<ul style="list-style-type: none"> 1 démonstration de semis sous couvert organisée 	> 75%	Expérimentation sur le sarrasin en 2022 et en 2023 par drone
TEC-7 Développer les luttes biologique et mécanique		<ul style="list-style-type: none"> 1 050 ha gérés mécaniquement 		L'acquisition de matériel a été faite en collaboration avec une CUMA, mais aucune donnée n'est remontée sur les ha gérés mécaniquement
TEC-8 Aménager des dispositifs tampons	Communication sur les haies dans l'ancien CT	<ul style="list-style-type: none"> 1 km de haies plantées 	> 75%	1 155 mètres de haies ont été plantés (données via Prom'haies et la Fédération de Chasse). Une partie a été réalisée à l'initiative du SECO.
TEC-9 Accompagner individuellement		<ul style="list-style-type: none"> 6 Exploitations accompagnées 	≤ 25%	Aucune exploitation accompagnée

Les points positifs sont :

- Les liens avec les OPA ont été partiellement **renforcés** au travers de TEC-1. Ce renforcement a permis d'organiser en 2023 une **formation** dédiée aux enjeux de l'eau, qui a réuni une vingtaine de techniciens et qui a été appréciée.
- Plusieurs **formations** ont été proposées dans le cadre du cercle MO de TEC-4. En 2022, une session Hum's axée sur l'agronomie, l'agriculture de conservation et la nutrition des plantes a été réalisée. En 2023, une formation sur la fertilité des sols a été organisée, permettant un diagnostic approfondi des sols. La fertilité des sols constitue une porte d'entrée privilégiée dans les fermes, suscitant un vif intérêt parmi les agriculteurs. Ces formations variées offrent de nouvelles perspectives, fournissant un lieu d'échange et d'apprentissage. Par ailleurs, au travers de ce cercle des prélèvements de sol ont été effectués sur 43 parcelles, alimentant ainsi une base de données, sur les 50 prévues dans le calendrier d'action. Cela permettra à terme d'**analyser les tendances**.
- La réorientation de TEC-5, qui propose de **couvrir les tas de fumier** pour limiter les pertes en nutriments, a rencontré un succès avec la grande majorité des bâches acquises qui ont pu être distribuées. Cette action est poursuivie en 2024 avec une demande de 4 nouvelles bâches.
- Dans le cadre du cercle sur l'assolement dans TEC-6 , plusieurs **réunions** et **formations** ont été organisées, dont une action en collaboration avec le SERTAD pour démontrer les intérêts des cultures de prairies. Plusieurs expérimentations menées dans le cadre de ce cercle ont permis d'atteindre les objectifs fixés concernant le nombre d'exploitations testant les cultures associées, démontrant ainsi l'intérêt de ces pratiques innovantes. La diversité des approches dans le cadre de cette action a permis de remplir ces objectifs.
- Enfin, les projets de plantation de haies ont rencontré un vif succès, avec la plantation de plus d' un kilomètre de haies. Cette action, portée par les acteurs locaux, nécessite une faible intervention du SECO. Un stage d'un mois et demi à permis d'améliorer la connaissance du territoire et d'identifier les sites présentant une problématique de ruissellement et d'implanter 55 mètres de haies à Beaulieu, sur le périmètre de protection rapprochée.

Les points négatifs sont :

- Du retard a été pris dans la création d'une base de données sur les pratiques à l'échelle des différentes parcelles prévu dans TEC-2. Ce retard a des répercussions sur la création d'un SIG et l'analyse de la proportion de types de cultures présentes. Cette action sera reprise d'ici 2024, à l'échelle de l'exploitation, pour permettre d'avoir une base de données structurée et à compléter pour le second cycle.

- 13 rencontres avec des agriculteurs en retrait ont été menées dont 3 situées en zone prioritaire, sans atteindre les objectifs fixés pour TEC-3. Depuis début 2024, des engagements ont été pris par les OPA Océalia et CapFaye pour **rencontrer les agriculteurs en retrait**, accompagnés des animateurs.
- Concernant l'objectif TEC-4 de stabilisation des taux de MO dans les sols, il n'y a **pas encore suffisamment de recul** sur les résultats d'analyse en MO dans les sols des parcelles pour observer des tendances. Ces objectifs se sont avérés trop ambitieux par rapport au calendrier d'action.
- Le semis par drone dans le cadre du TEC-6 demandé par des OPA et agriculteurs, a conduit une bonne levée du sarrasin mais a eu des résultats peu concluants en termes de **rentabilité économique**, ce qui ne laisse pas envisager la poursuite de cette action.
- TEC-9 a montré des résultats différents des objectifs chiffrés et malgré les nombreux diagnostics effectués pour les MAEC et les PSE, **aucune exploitation n'a été techniquement accompagnée** dans un changement de système. Des diagnostics de conversion à l'AB sont tout de même prévues dans les mois à venir.

Ajustements effectués pendant et à la fin du premier cycle :

- Suite à une réflexion issue des actions dans l'objectif TEC-7 sur le désherbage mécanique, de nombreux échanges avec les producteurs d'eau des Deux Sèvres ont eu lieu autour de la création d'une CUMA Re-Sources départementale, pour faciliter la mise à disposition de matériel. L'objectif serait d'avoir une CUMA opérationnelle d'ici la fin 2024.
- De plus, une réorientation de TEC-5 a été nécessaire en raison de l'essoufflement de l'action de compostage au champ. Suite à une formation sur la fertilisation, une nouvelle action a été entreprise avec l'acquisition et la distribution de bâches pour couvrir le fumier. L'action n'est plus limitée au BAC de la Cadorie et l'acquisition du matériel a dépassé le budget initial.
- Enfin, les tours de plaine Bio animés par la chambre d'agriculture en 2023 pour TEC-7 ont été abandonnés et réorientés vers la FRAB-NA. Cela nécessite de prendre du recul pour juger de la pertinence de cette réorientation. Il semble compliqué pour les producteurs bio du territoire de participer à des JT ou tours de plaine chez des agris plus éloignés géographiquement.

Intégrer une approche économique gagnant-gagnant – Volet 3

Cet axe a pour ambition que toutes les parties impliquées bénéficient de l'activité économique. Le but principal est de démontrer que les pratiques favorables à l'environnement sont avantageuses pour toutes les parties concernées, tout en encourageant, accompagnant et valorisant ceux qui les adoptent.

- Le premier cycle a conduit à l'établissement d'un cercle BNI, ainsi qu'à l'étude d'une démarche visant à promouvoir la restauration collective et à valoriser les produits locaux. Du temps d'animation a également été dédié aux MAEc et au volet foncier. Un projet avec des étudiants de l'ENSAIA venus interroger les acteurs du territoire sur le potentiel de développement des filières BNI a été conduit.
- Le deuxième cycle prévoit un engagement accru en BNI sur un plus grand nombre d'hectares (objectif de 1000 ha nouvellement engagés), une augmentation du nombre d'agriculteurs en lien avec le Plan Alimentaire Territorial (PAT), l'accompagnement de 50 exploitants dans le changement de pratiques, ainsi que la poursuite de l'offre d'aides financières et des efforts dans le domaine foncier avec comme objectif 10% de SAU en Obligation Réelle Environnementale (ORE) de la zone prioritaire et 30 ha acquis pour la mise en place de Baux ruraux environnementaux.

Actions	Etat zéro	Objectifs à 3 ans	Résultats	Résultats chiffrés
ECO-1 Développer les filières Bas Niveau d'Impacts (BNI)		<ul style="list-style-type: none"> • 50 ha nouvellement engagés dans des cultures BNI (hors tournesol) sur zones prioritaires (moyenne olympique sur 5 ans). 	> 75%	700 hectares en 2022, soit 100 hectares de plus que 2020
ECO-2 Mettre en valeur les filières locales ayant un intérêt sur la qualité de l'eau		<ul style="list-style-type: none"> • 3 portes ouvertes participées 	50% > x ≤ à 75%	Plaisirs Fermiers et Portes Ouvertes CHILOUP
		<ul style="list-style-type: none"> • 3 journées techniques collectives de bassins 	25% > x ≤ à 50%	Journée sur la filière miscanthus
		<ul style="list-style-type: none"> • 5 agriculteurs en lien avec le PAT 	50% > x ≤ à 75%	Des agriculteurs en lien avec le PAT dans 3 communes
ECO-3 Promouvoir les certifications environnementales existantes		<ul style="list-style-type: none"> • 10 % de la SAU des BACs en AB 	> 75%	11% en 2022 d'après le RPG
		<ul style="list-style-type: none"> • 15% de la SAU des BACs en HVE 	50% > x ≤ à 75%	9% d'après le site du ministère de l'agriculture (1811 ha)

Actions	Etat zéro	Objectifs à 3 ans	Résultats	Résultats chiffrés
ECO-4 Accompagner le changement de pratiques agricoles		<ul style="list-style-type: none"> • Système de sécurité économique adapté à l'exploitation opérationnel 	≤ 25%	Une coopération a été entreprise avec CERFRANCE, mais aucune action concrète n'a été mise en œuvre par la suite.
ECO-5 Proposer des aides financières		<ul style="list-style-type: none"> • 3100 ha de SAU des BACs en dispositif • Nb de projets réalisés : 100 agriculteurs en dispositifs 	> 75%	22 agriculteurs dans le dispositif d'aide MAE en 2023 (1996 hectares) et 14 en 2024 (1231 hectares)
ECO-6 Gestion du foncier	Aquisition de 6ha entre 2017 et 2019	<ul style="list-style-type: none"> • 5% de SAU en ORE de la zone prioritaire • 15 ha acquis pour la mise en place de Baux ruraux environnementaux 	25% > x ≤ à 50%	1,58 hectare de terres boisées Cahier des charges qui reste à définir
ECO-7 Etude du morcellement du foncier				

Les points positifs sont :

- Le cercle BNI a permis de se mettre d'accord sur une liste de **huit cultures à faible niveau d'impact** (objectif ECO-1), adaptées au contexte pédoclimatique du territoire. 100 hectares ont été nouvellement engagés depuis le début du contrat.
- Le projet de territoire ENSAIA a permis la rencontre des acteurs locaux par des étudiants, favorisant ainsi la proposition de différents scénarios territoriaux pour le développement des filières protégeant l'eau potable. Cette initiative a été **très appréciée** des participants, et à également permis de communiquer sur les filières BNI. Toutefois, aucune perspective de mise en place de filière agricole n'a émergé. En revanche, l'ENSAIA a proposé de s'orienter vers des production d'énergies en agriculture.
- La création d'une dynamique de consommation locale en réponse à ECO-2 et la mise en place des filières locales en circuit court sont en cours depuis 2023, en partenariat avec Niort Agglo et la communauté de communes Haut Val de Sèvre. Le lancement de cette étude a eu lieu début 2024. L'orientation de cette action est très positive et laisse présager l'émergence d'un plan axé sur la restauration collective pour le second cycle du contrat. Cette dynamique participera à la réalisation des objectifs de ECO-2.

- L'action ECO-5 a mobilisé du temps pour impliquer **36 agriculteurs dans le dispositif** d'aide en 2023, couvrant ainsi **3227 hectares**. Du temps a également été consacré à la création de l'association CEPCL et une réflexion sur des PSE porté par les collectivités de l'eau est également en cours.
- La démarche foncière, a permis d'acquérir **1,58 hectare** de terres boisées dans le Périmètre de Protection Rapprochée (PPR). Des efforts sont encore nécessaires pour atteindre l'objectif de 15 hectares d'ici le deuxième cycle, mais l'animation foncière lancée début 2024 devrait contribuer à l'atteinte de cet objectif.
- Les objectifs d'ECO-3 pour la SAU en agriculture biologique semblent être atteints mais demeurent précaires.

Les points négatifs sont :

- Le retard dans la mise en place de la base de données (TEC-2) a également eu un impact sur la réalisation des objectifs d'ECO-1. Le manque d'informations récentes sur les cultures dans les parcelles des zones prioritaires rend difficile l'évaluation du nombre d'hectares en BNI actuels. Les données du Registre Parcellaire Graphique (RPG) ne sont pas assez récent pour fournir les données de 2024.
- La situation économique tendue du secteur bio risque de rendre difficile l'atteinte des objectifs d'ici le second cycle du contrat. Malgré cela en 2023, le pourcentage de SAU en bio correspond aux objectifs.
- Pendant ce premier cycle, l'action ECO-4 pour accompagner le changement de pratiques agricoles n'a pas été mise en œuvre, bien qu'une collaboration avec CERFRANCE ait été entamée. Une définition claire et partagée des indicateurs économiques souhaités sera nécessaire.
- L'animation des MAEc dans le cadre d'ECO-5 est très chronophage entre l'animation terrain et les retours de l'Administration.
- La gestion foncière de ECO-6 et 7 nécessite l'établissement d'une relation de confiance avec les agriculteurs. Cela nécessite donc de revoir les objectifs d'acquisition foncière. Cette mission est menée en collaboration avec la SAFER. L'animation foncière sur les 2 BAC a été réalisée et laisse entrevoir des perspectives. La stratégie foncière du SECO sera affinée à la suite.

Ajustements effectués pendant et à la fin du premier cycle :

- Les obstacles rencontrés dans l'acquisition foncière doivent conduire à une révision de la stratégie initiale. Le SECO s'oriente désormais vers la mise en place d'ORE lorsque cela est envisageable.

Communiquer auprès de l'ensemble des acteurs du territoire – Volet 4

Cet enjeu vise à communiquer efficacement avec l'ensemble des acteurs du territoire, y compris le grand public, sur les efforts déployés par les agriculteurs pour préserver l'environnement et la qualité de l'eau.

- La planification du premier cycle a permis la mise en place d'un stage pour établir une stratégie de communication, qui s'est avéré peu concluant en résultats. Cependant, cela a permis de développer une communication innovante à travers la conception de panneaux d'information et de circuits de randonnée ainsi que la mise en place d'une nouvelle stratégie. De plus, plusieurs formats ont été explorés, notamment des supports vidéo, newsletter et post Instagram. Cette action a également permis la rencontre de plusieurs groupes scolaires.
- Pour le deuxième cycle, la planification prévoit de renforcer la communication en doublant les objectifs en matière de panneaux d'information et en développant la présence du SECO sur les réseaux sociaux.

Actions	Etat zéro	Objectifs à 3 ans	Résultats	Résultats chiffrés
COM-1 Communiquer vis-à-vis du grand public sur les efforts faits par les agriculteurs		<ul style="list-style-type: none"> • Avoir posé 30 panneaux 	25% > x ≤ à 50%	Création de 8 panneaux avec une agence de com
COM-2 Communiquer de façon innovante et positive	Caractériser les échanges nappe/rivière (produire un livrable)	<ul style="list-style-type: none"> • 250 abonnés à la chaîne Youtube 	≤ 25%	29 abonnés
		<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de 10 portraits 	≤ 25%	Réorientation de la forme ou du sujet
COM-3 Poursuivre l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement des bassins versants et les vulgariser	Traçage dans la sèvre avec un marqueur coloré	<ul style="list-style-type: none"> • Caractériser les échanges nappe/rivière (produire un livrable) 	50% > x ≤ à 75%	Suivi piézométrique des nappes
		<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les origines et transferts de pollutions liées aux produits phytosanitaires. 	≤ 25%	Investigations prévues pour la fin de l'année 2024
COM-4 Informer et sensibiliser le public scolaire	Mis en place depuis le premier CT	<ul style="list-style-type: none"> • 10 classes rencontrées 	> 75%	8 classes

Les points positifs sont :

- Le **développement de la chaîne Youtube** avec la réalisation de plusieurs portraits montrant les métiers du SECO, et l'élaboration d'une série de mini-vidéos pour présenter des astuces d'économie d'eau à destination du grand public.
- L'action COM-3 avait pour but d'améliorer la connaissance pour la protection des ressources en eau. En 2023, le SECO a mené une enquête approfondie sur la Cadorie : comprenant l'analyse des données de suivi de la qualité de l'eau, des mesures piézométriques, des prélèvements dans les eaux souterraines et superficielles, ainsi que des analyses de sol pour détecter le DMS et son métabolite. Ce travail avec un hydrogéologue doit permettre de mieux comprendre les origines de l'alimentation de la source.
- La rencontre avec **8 classes**, dans le cadre de COM-4, pour informer et sensibiliser le public scolaire a été réalisée avec succès. Cela s'est fait à travers d'événements tels que la visite de l'usine de production d'eau potable, qui participe à **l'éducation environnementale des jeunes générations**, ou bien des projets d'étudiants en formation agricole (BTS).
- Des initiatives novatrices ont été reconduites ou instaurées pour favoriser une communication créative, telles qu'un **concours photo** sur les couverts végétaux en 2022, **l'utilisation de la malle Éco-phyto**, un **spectacle à la ferme** en 2023 et 2024, et l'initiative **"Enterre ton slip"**, qui a rencontré un vif succès auprès de 24 agriculteurs en 2023 et 8 en 2024.

Les points négatifs sont :

- La création de 10 portraits d'agriculteurs n'a pas été réalisée. La pertinence de cette initiative est remise en question, et l'accent est mis sur **la mise en avant des pratiques** agricoles plutôt que sur les agriculteurs eux-mêmes.
- Un stage en communication a été effectué, mais il n'a pas eu les résultats escomptés. La stratégie de communication a néanmoins été lancée et est actuellement en cours de réalisation par l'agence de communication Sémaphore.
- Le déploiement des panneaux informatifs a pris du retard et est en cours de réalisation en collaboration avec une agence de communication. Cela ne répondra pas aux objectifs de 30 panneaux. Les objectifs du second cycle du contrat sont donc également à réajuster.
- Le développement de la chaîne YouTube n'a pas atteint l'objectif fixé de 250 abonnés.
- L'étude initiée dans COM-3 nécessite d'être approfondie. À l'heure actuelle, les données disponibles ne sont **pas suffisantes** pour déterminer si le périmètre de protection de la Cadorie est pertinent, notamment en considération de la présence de DMSt (présent dans la source mais pas dans le cours d'eau). **Une étude supplémentaire est requise** pour améliorer la compréhension de l'origine de l'eau dans ce secteur, afin de réviser le périmètre de protection.

Ajustements effectués pendant et à la fin du premier cycle :

Dans le cadre du projet COM-1, et au travers du cercle de communication, des sentiers de randonnée ont également été conçus afin de sensibiliser à la protection de la qualité de l'eau. Les panneaux seront à installer le long de ces sentiers pour les mettre en valeur.

Conclusion

La conclusion générale de ce bilan technique met en lumière à la fois les réussites et les défis rencontrés dans la mise en œuvre des actions stratégiques sur le territoire.

Dans l'axe de « Fédérer les acteurs du territoire et piloter le contrat de façon innovante », des avancées ont été réalisées, notamment dans la mobilisation des citoyens et des agriculteurs, ainsi que dans la création de cercles. Ces actions ont permis d'initier des échanges fructueux et de sensibiliser sur l'importance de la qualité de l'eau. Cependant, des ajustements sont nécessaires pour atteindre les objectifs fixés, notamment en ce qui concerne le nombre de rencontre des agriculteurs en retrait.

Concernant l'axe « Accompagner techniquement », des avancées notables ont également été observées dans la sensibilisation des agriculteurs et la promotion de pratiques agricoles favorables à la qualité de l'eau. Cependant, des freins persistent dans la mise en place de certaines actions, telles que la création d'une base de données sur les pratiques agricoles.

Dans l'axe « Intégrer une approche économique gagnant-gagnant », des initiatives encourageantes ont été lancées pour promouvoir les filières à faible impact et soutenir les agriculteurs dans l'adoption de pratiques durables. Cependant, des difficultés persistent dans la concrétisation de certaines actions, notamment en raison de contraintes économiques et de retards dans la mise en œuvre des projets fonciers.

Des progrès ont été faites avec une communication et sensibilisation du grand public sur les enjeux environnementaux liés à l'agriculture. Des efforts ont été déployés pour innover et diversifier les moyens de communication, notamment à travers le développement de la chaîne YouTube et la mise en place d'initiatives novatrices. Cependant, il reste difficile de communiquer de manière efficace à l'ensemble du territoire. De plus, il est nécessaire de consolider la délimitation du BAC de La Cadorie afin de garantir que chaque action entreprise soit efficiente.

En conclusion, ce bilan met en évidence la nécessité de poursuivre les efforts pour atteindre les objectifs fixés, tout en tenant compte des ajustements nécessaires pour surmonter les obstacles rencontrés. L'engagement et la collaboration continue des différents acteurs du territoire et des agriculteurs seront essentiels pour la préservation de la qualité de l'eau.

**BILAN FINANCIER DU
CONTRAT TERRITORIAL
2022 - 2024**

Bilan financier détaillé par volet

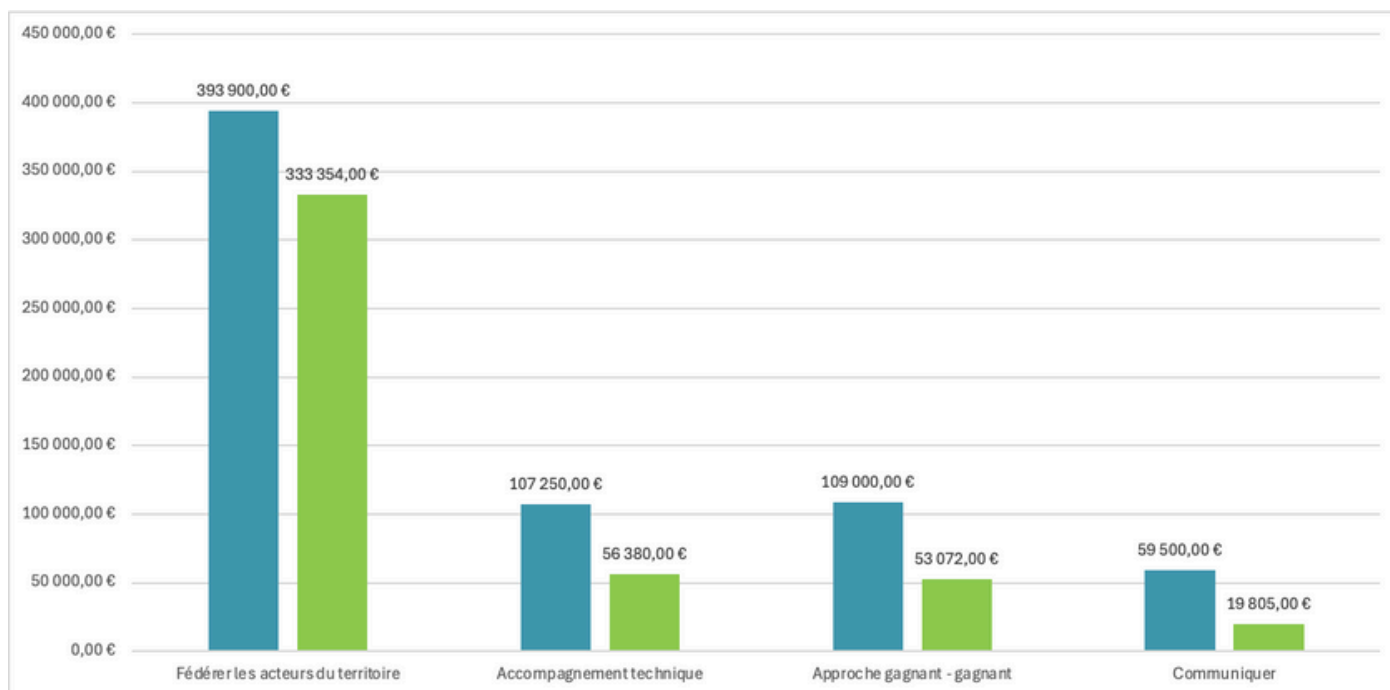


Figure 6 : Synthèse budgétaire par volet d'action 2022 – 2024 (dépenses jusqu'à juin 2024).

Source : SECO

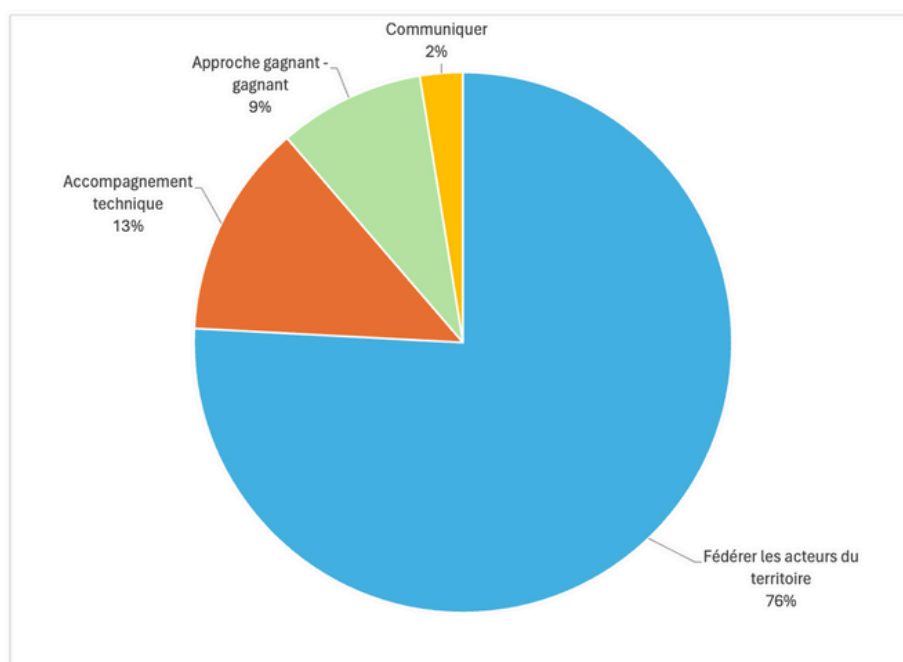


Figure 7 : Proportion des dépenses par volet d'action 2022 – 2024 (dépenses jusqu'à juin 2024).

Source : SECO

Ajustements effectués :

Suite à l'ouverture d'un second poste dans l'animation agricole, un avenant au contrat a été fait pour le budget attribué à FED-4.

Conclusion

Le bilan financier couvre la période 2022 jusqu'à juin 2024, avec 69% du budget total utilisé pendant cette période :

La plus grande part du budget est allouée au premier axe dont les postes des animateurs du contrat, représentant plus de 95% de l'enveloppe financière de l'enjeu "fédérer le territoire". De nombreuses actions du contrat sont réalisées à partir de ce budget prévu pour l'animation.

Une part significative du budget alloué à l'enjeu "accompagnement technique" a été dédiée aux actions TEC-4 (amélioration de la teneur en matière organique du sol), TEC-8 (dispositifs tampon) et TEC-9 (accompagnement technique). Étant donné que, hormis l'investissement dans la fourniture de plants pour Beaulieu, l'action sur les dispositifs tampons et la plantation de haies est gérée par d'autres entités et ne requiert pas l'assistance du SECO, et compte tenu du fait qu'aucune exploitation ne nécessite un accompagnement technique pour ce cycle, peu de dépenses ont été engagées pour TEC-8 et TEC-9. Cela explique ainsi la différence entre le budget prévu et les dépenses réellement engagées.

Une part substantielle du budget de l'axe "développer une approche économique gagnant - gagnant" était prévue pour l'action ECO-6 (acquisition foncière), mais les surfaces en acquisition ont été limitées en raison du manque d'opportunités. Cela explique la disparité observée entre la réalisation effective et le budget initialement prévu.

L'enjeu "communication" représente le budget prévisionnel le moins important. Plus de la moitié du budget dédié à l'enjeu de la communication était réservée à COM-3 (la poursuite de l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement des bassins et leur vulgarisation). Cependant, les conclusions de l'étude ont été retardées, ce qui explique pourquoi ce budget n'a pas été engagé.

BILAN DE LA PERCEPTION DES PARTENAIRES DU CONTRAT

Méthodologie

Les 25 partenaires du contrat ont tous été contactés par mail. 3 modalités d'échange ont été mises en place :

- Présentiel
- Visioconférence
- Questionnaire en ligne

19 partenaires ont donc pu être interrogé sur leur perception. Cela représente un taux de participation de 76% des partenaires contactés, offrant ainsi une vue représentative de l'opinion des acteurs impliqués dans le contrat.

Les principaux thèmes abordés au cours de ces entretiens, seront présentés en mettant en lumière les points forts, les préoccupations et les recommandations émises par les partenaires, dans le but d'enrichir la compréhension de la dynamique et des résultats du CT.

Partenaires contactés	Type d'entretien
Cellule régionale Re-Sources	Entretien en présentiel
AELB	Entretien en présentiel
Niort Agglo	Questionnaire en ligne
DREAL	Questionnaire en ligne
Océalia	Entretien en visioconférence
Pays de Gâtine	Entretien en visioconférence
CAPFAYE	Entretien en visioconférence
SAPERFEL	Entretien en présentiel
CAVEB	Entretien en visioconférence
SERTAD	Entretien en visioconférence

Tableau 3 : Liste des partenaires contactés pour le bilan des perceptions

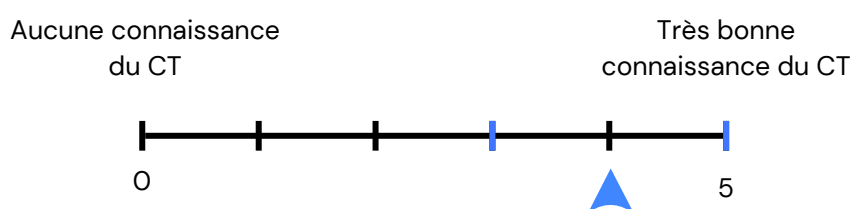
Partenaires contactés	Type d'entretien
Chambre d'Agriculture	Entretien en présentiel
CIVAM	Questionnaire en ligne
Sèvre et Belle	Entretien en visioconférence
Deux-Sèvres Nature Environnement	Entretien en visioconférence
FDPMA	Entretien en visioconférence
AgroBio 79	Entretien en visioconférence
SMBVSN	Entretien en présentiel
TERRENA	Entretien en visioconférence
NACA	Entretien en visioconférence
Département 79	Sans suite donnée
ARS	Sans suite donnée
DDT	Sans suite donnée
CAVAC / VSN	Sans suite donnée
CERFRANCE	Sans suite donnée
CORAB	Sans suite donnée

Tableau 3 : Liste des partenaires contactés pour le bilan des perceptions

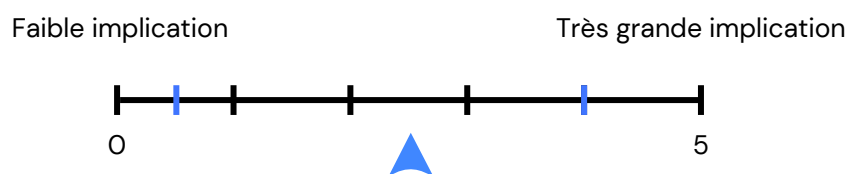
Bilan des perceptions

Les entretiens ont fait remonter que les partenaires avaient un niveau général de connaissance élevé. La plupart des signataires estime avoir une compréhension solide du contrat.

Tous les partenaires (à l'exception d'un) sont informés des enjeux nitrates et pesticides au niveau des captages, ainsi que des pressions globales sur la qualité de l'eau. De plus, la majorité d'entre eux ont une connaissance du nouveau mode de gouvernance introduit dans ce contrat, principalement parce qu'ils ont participé à son élaboration. Cependant, seulement cinq partenaires ont une compréhension détaillée des actions concrètes proposées par le contrat.



Échelle de 0 à 5, avec une flèche indiquant la moyenne des résultats, et en bleu, les valeurs minimale et maximale.



Le niveau d'implication des partenaires reste modéré (moyenne de 2,5), même si 58% des partenaires estiment avoir un investissement égal ou supérieur à 3, ce qui montre une grande disparité d'investissement entre les partenaires. Huit partenaires ont participé à des actions au cours de ce contrat, trois partenaires ne sont pas concernés par cette question et huit autres n'ont pas eu l'occasion de s'impliquer dans des actions avec le SECO. Les raisons sont variées : manque de moyens humains, de temps, de sollicitation, suivi distant, recherche d'actions à entreprendre, ou simplement absence de pertinence dans l'entreprise d'actions en commun. Parmi les 8 partenaires qui n'ont pas pu entreprendre d'actions, 4 montrent un intérêt pour un engagement dans la deuxième partie du contrat (de 2025 à 2027), tandis que 2 restent mitigés. Tous les partenaires interrogés mènent des actions pour la qualité de l'eau en dehors du contrat territorial (outils d'aide à la décision, aide à la plantation de haies, formation et accompagnement technique sur des aspects réglementaire de type couvert végétaux), ce qui ouvre la possibilité d'établir des liens entre les actions ou d'échanger des informations.

La plupart des partenaires ont un lien fort avec la cellule d'animation du contrat, ce qui pourrait contribuer à améliorer leur niveau d'implication et leur participation aux actions futures. Douze d'entre eux estiment que ce lien est suffisant, très fonctionnel et semblent satisfaits des échanges actuels. Huit pensent qu'il serait pertinent ou intéressant de renforcer ce lien, même si les relations actuelles sont convenables. Un des partenaires n'a pas d'avis sur la question.

Perception du contrat

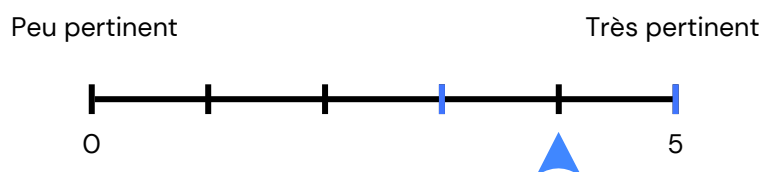
Les entretiens ont permis de mettre en lumière plusieurs points forts du contrat :

- La **gouvernance** émerge comme un pilier central du CT, mentionnée à huit reprises. L'un des points positifs souligné est l'intégration des citoyens dans ces cercles de gouvernance.
- Elle est souvent associée à l'**animation** (soulignée sept fois) et à la **communication** (mentionnée 5 fois), notamment auprès des agriculteurs.
- Les **actions** concrètes, également mentionnées à cinq reprises, sont reconnues comme un atout majeur du contrat. Elles ont été définies par deux partenaires comme bien chiffrées, transversales et créant une cohérence. Le projet de territoire mené par les étudiants de l'ENSAIA a été pris comme exemple comme l'une des actions appréciées de ce contrat.
- La **concertation** qui a été faite en amont a été soulignée trois fois.
- D'autres aspects tels que la **collaboration**, l'**accompagnement**, la **formation**, la **cohérence** territoriale, la stratégie **foncière**, les MAEc de **remise en prairies**, la réponse aux enjeux locaux, ainsi que les nouvelles notions telles que celles **d'agriculteurs en "retrait"**, sont également reconnus comme des éléments appréciés, chacun étant mentionné au moins une fois.
- La réflexion autour des **PSE privés** a été mentionnée comme intéressante.

Plusieurs critiques constructives et préoccupations sont également ressorties de ces entretiens :

- Quatre partenaires soulignent que les objectifs **BNI sont trop ambitieux** car ils nécessitent du temps et ils sont difficiles à mettre en place.
- Quatre autres partenaires partagent la même préoccupation concernant **les surfaces en bio**, notamment à cause des politiques et de la situation économique actuelle.
- Deux partenaires observent et soulignent un manque d'investissement ou de communication concernant **le développement des surfaces en herbe et la lutte mécanique**, tandis qu'un autre partenaire pense que les objectifs concernant la lutte mécanique sont **trop ambitieux**.
- La **complexité administrative** est également soulignée à deux reprises, notamment concernant les MAEc.
- Deux partenaires ont également partagé leurs doutes concernant **la certification HVE**, qui, pour eux, n'est soit pas reconnue, soit amène une complexité supplémentaire.
- Les actions "**concours photos**" et "**enterre ton slip**" ont chacune été mentionnées une fois comme des actions qui étaient **essoufflées**.
- Lors de ces entretiens, trois partenaires pour la protection de la nature sont satisfaits des actions mais regrettent **un manque d'ambition** générale du contrat, malgré leur compréhension des difficultés.
- Certains partenaires se questionnent également sur l'efficacité d'un contrat basé sur le volontariat et sur les consensus qui sont trouvés à partir du troisième contrat. Ils pensent que **des objectifs réglementaires et plus contraignant** pourraient être justifiés, notamment dans les zones sensibles prioritaires.
- Pour finir, les réunions pour chacun des cercles, fixées à **six réunions par an**, ont été soulignées par l'un des signataires comme potentiellement **trop fréquentes** au vu de la difficulté actuelle de mobiliser les agriculteurs.

Perception de la gouvernance en cercle



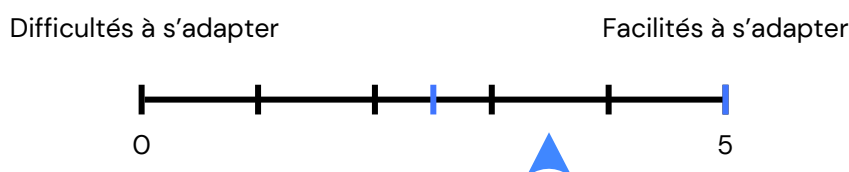
La majorité des partenaires trouve ce mode de fonctionnement **original** et **intéressant**. Cependant, seulement cinq partenaires ont eu l'occasion de participer à un cercle (cercle de terrain ou cercle de convergence). Ils ont estimé que ce mode de fonctionnement permettait et favorisait les échanges. Deux partenaires ont également suggéré qu'il serait peut-être plus efficace avec une préparation en amont plus importante et ont trouvé que les sujets étaient traités de manière trop superficielle pour eux.

Vision de la cellule d'animation

Les 19 partenaires ont une bonne perception de la cellule d'animation, en grande partie grâce à l'ancienneté des animateurs, ce qui facilite l'identification des interlocuteurs. Selon les partenaires, le rôle de la cellule est de créer une cohérence et une dynamique territoriale tout en promouvant le message sur la qualité de l'eau. L'avis majoritaire est que la cellule doit établir des liens avec les agriculteurs et faire remonter les informations du terrain aux partenaires. La mise en place d'actions et le transfert d'informations sont essentiels pour créer des liens et progresser sur la problématique de la qualité de l'eau.

Engagement et adaptation au CT et aux enjeux

Le CT n'a pas d'impact direct sur les structures partenaires, mais facilite les actions pour celles qui sont déjà engagées dans les enjeux de qualité d'eau. L'amélioration de l'engagement des clients et des adhérents de certaines structures a été questionné et plusieurs partenaires partagent leur préoccupation concernant le manque d'implication. Des axes d'amélioration possibles pour encourager une participation des agriculteurs pourraient inclure la proposition d'actions plus concrètes, notamment des initiatives communes, ainsi que l'amélioration de la communication.

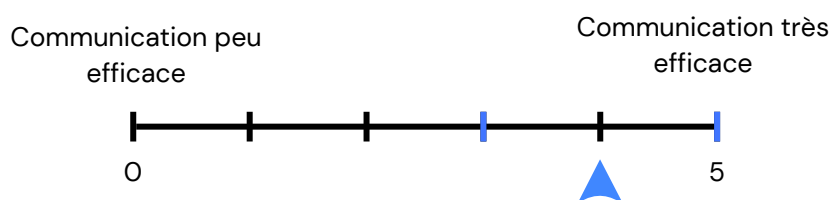


Chaque partenaire manifeste un vif intérêt pour les questions relatives à la qualité de l'eau et cherche à s'adapter. La facilité d'adaptation a été évaluée à 3,5 en moyenne. Les obstacles incluent la complexité de la qualité de l'eau qui est déterminée par de nombreux facteurs, ainsi que le manque d'engagement de certains agriculteurs.

Être sur un territoire à enjeu eau offre de nombreuses opportunités aux partenaires en favorisant l'évolution des pratiques par l'approfondissement des connaissances, l'accès à des aides financières pour les agriculteurs et l'identification des secteurs prioritaires où l'engagement des partenaires serait particulièrement pertinent.

Cela représente également des contraintes, notamment la réglementation concernant les pratiques agricoles, ainsi que la charge administrative, la multiplicité des réunions et des informations pour les partenaires impliqués dans plusieurs CT.

Retour sur la communication



Dans la majorité des cas, les partenaires estiment être suffisamment informés sur la vie du contrat. Sur les 19 partenaires interrogés, 14 se déclarent satisfaits de leur niveau d'information actuel.

Certaines suggestions ont été formulées : 11 partenaires aimeraient recevoir des informations plus régulières sur les résultats de qualité, ainsi que sur les actions réalisées. De plus, certaines OPA souhaiteraient être mieux informés sur les événements et les actions en cours. Ces perceptions soulèvent des questions quant à la nécessité de parvenir à un consensus sur les flux d'informations, afin de maintenir un équilibre entre ne pas submerger les partenaires engagés dans plusieurs territoires avec trop d'informations et fournir suffisamment de données à ceux qui sont principalement investis dans le territoire du Centre-Ouest.

Les moyens de communication les plus efficaces pour transmettre des informations aux partenaires ont été interrogés. Quatorze partenaires estiment que les rencontres ponctuelles sont un moyen efficace d'échanger des informations. Onze partenaires ont cité les mails comme un bon moyen de communication, bien que certains partenaires, étant fortement sollicités sur plusieurs territoires, pourraient avoir du mal à rester informés par ce canal. Cinq partenaires ont mentionné les appels, tandis que quatre ont souligné l'efficacité de la newsletter pour regrouper et diffuser des informations de manière régulière. D'autres moyens de communication ont également été évoqués, tels que Discord, SMS, les COPIL et les COTECH et les réseaux sociaux. Sur les treize partenaires recevant la newsletter, sept la lisent régulièrement et trois de façon occasionnelle. Les autres partenaires indiquent ne pas avoir suffisamment de temps, ne pas la recevoir (attention : la newsletter peut être filtrée dans les SPAMS).

Il apparaît clairement que multiplier les modes de communication est important pour répondre aux attentes de la majorité des partenaires. Il est positif de constater qu'aucun des partenaires ne se sent sur-sollicité.

Les conclusions

Certains changements grâce à ce contrat ont été notifiés dans la dynamique, dans l'organisation générale entre tous les acteurs et sur la relation entre les conseillers d'exploitation des OPA et la cellule d'animation. Sept des partenaires pensent que ce CT a permis un maintien de la qualité de l'eau (notamment grâce au MAEc) et un partenaire observe de légères améliorations, même si les résultats restent fragiles.

Sept partenaires n'ont pas d'avis ou ne savent pas quels changements ont eu lieu grâce à ce contrat (ou jugent les raisons multifactorielles).

Cinq partenaires ne voient pas de changement ; certains estiment que c'est une démarche qui prend du temps, tandis que d'autres déplorent le manque d'obligation, qu'ils estiment indispensable pour garantir des résultats sur la qualité de l'eau.



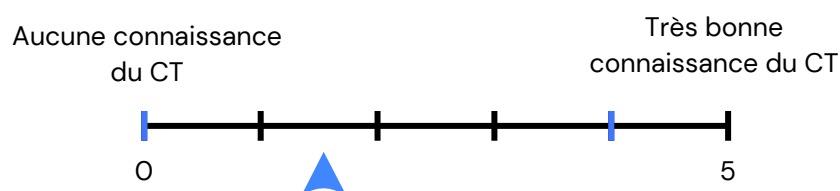
BILAN DE LA PERCEPTION DES AGRICULTEURS DU BAC

Méthodologie

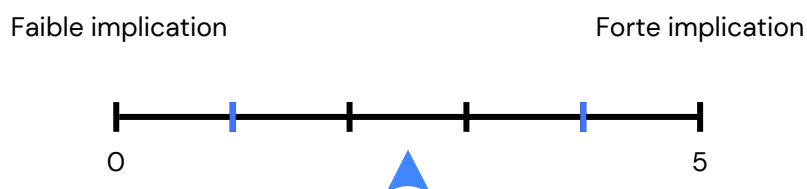
Une liste d'agriculteurs à contacter a été établie par la cellule d'animation dans le but d'aller questionner ces agriculteurs sur leur perception. Le contact a été effectué par mails et appels en cas de non-réponse. Au vu des conditions météorologiques, il a été difficile d'établir un contact et de trouver des moments pour aller rencontrer les agriculteurs. Cependant, 7 entretiens ont été menés avec 8 agriculteurs.

Perception des agriculteurs

Les huit agriculteurs interrogés étaient informés de la présence du SECO sur le territoire.



La connaissance du CT reste mitigée : trois agriculteurs n'étaient pas au courant qu'il existait un "contrat" en tant que tel mais avait quand même conscience des actions portées par le SECO. Cinq agriculteurs ont évalué leur connaissance comme étant moyenne voire bonne mais n'ont pas nécessairement la connaissance des axes, des partenaires et de la stratégie. Cela n'est pas contraignant pour leur compréhension car ce sont les animateurs agricoles qui font le lien entre les actions proposées et le contrat.



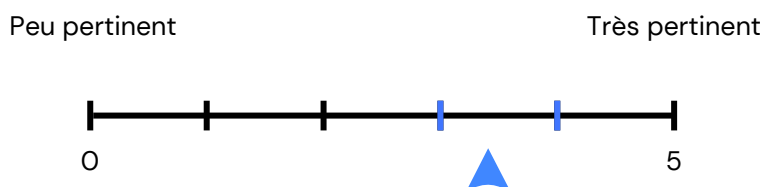
L'implication des agriculteurs dans ce CT s'est faite au travers d'actions telles que la transition vers une agriculture biologique, la mise en place de bandes enherbées, la contractualisation de MAEc, les rendez-vous individuels, l'initiative "Enterre ton slip", et l'arrêt du labour qui a permis de créer un lien entre les agriculteurs et les animateurs.

Vision globale du CT et de la gouvernance

Globalement, les agriculteurs estiment que le contrat territorial peut contribuer à améliorer la qualité de l'eau. Toutefois, certains expriment des réserves, soulignant que tout le bassin doit être impliqué, que le contrat ne doit pas être l'unique levier d'action, ou qu'ils manquent d'information pour évaluer son efficacité.

Parmi les agriculteurs interrogés six agriculteurs ont mis en place une MAEc et/ou assisté à une journée technique et deux n'ont rien mis en place durant ce CT.

Les points forts du contrat territorial sont selon eux les **journées techniques**, **l'accompagnement**, le travail de **sensibilisation** et l'approche **"gagnant-gagnant"**.



Quatre agriculteurs ont participé à un cercle (BNI, MO et deux sur l'assolement), évaluant ce mode de fonctionnement comme assez pertinent. Leur motivation à participer est souvent liée à leur intérêt pour le sujet du cercle et à l'opportunité d'échanger des idées avec d'autres agriculteurs. Le principal obstacle à la participation aux cercles est le manque de temps, cité par tous les agriculteurs, tandis qu'un seul a mentionné le manque d'information comme raison de sa non-participation.

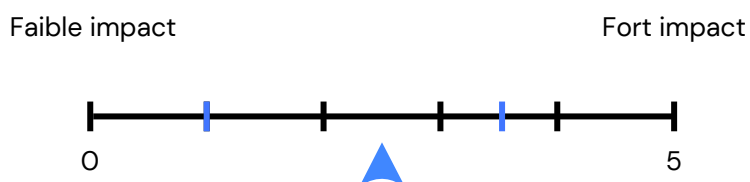
Perception du rôle des animateurs et de la cellule d'animation

L'animation des MAEc est considérée comme cruciale et porte d'entrée économique, notamment pour le soutien face à la complexité administrative, ainsi que pour l'apport d'informations et l'accompagnement. La mise en réseau des agriculteurs est également un aspect important qui a été mentionné.

La cellule d'animation est vue positivement pour son approche de confiance, sa transparence, et la facilité de communication. La plupart des agriculteurs interrogés estiment que les animateurs répondent de manière satisfaisante à leurs attentes et demandes.

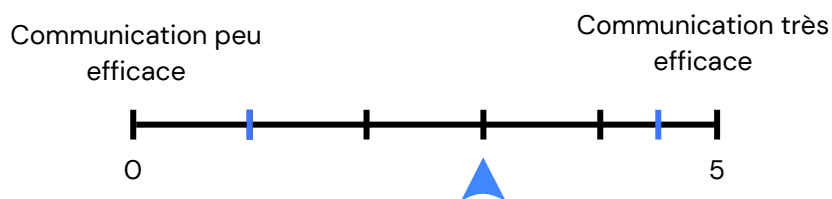
Les agriculteurs reconnaissent le rôle important du SECO dans le secteur agricole. Ils considèrent que sa mission est de promouvoir la qualité de l'eau, d'aborder de nouveaux sujets et de fournir un soutien administratif.

Impact de la présence du SECO sur les exploitations



Le bilan des entretiens indique un impact moyen du SECO sur les exploitations. Les contraintes identifiées sont majoritairement liées à la directive nitrates et à l'obligation de couverture des sols. Cependant, plusieurs opportunités sont également reconnues, notamment l'accès prioritaire aux MAEc et la réflexion sur l'évolution des pratiques agricoles.

Retour sur la communication



Les agriculteurs estiment être globalement bien informés, mais certains souhaiteraient davantage d'informations sur les journées techniques, les actions/événements et les résultats obtenus.

Concernant les moyens de communication les plus efficaces, il convient de citer les mails mentionnés par presque tous les agriculteurs. En parallèle, les rencontres ponctuelles sont également très appréciées, mentionnées à plusieurs reprises.

Les conclusions

Les opinions sur les résultats du contrat sont mitigées. Les principales améliorations identifiées concernent les changements de pratiques, l'amélioration de la biodiversité aquatique, et la disponibilité de matériel au sein des CUMA. Toutefois, quatre agriculteurs se disent satisfaits de ces résultats, tandis que les quatre autres expriment des doutes, principalement en raison du manque d'information des impacts réels sur la qualité de l'eau.

LES PROPOSITIONS D'AJUSTEMENTS

Les axes d'amélioration

Les entretiens et le bilan technique ont permis de mettre en évidence plusieurs notions : des sujets à appuyer ou à développer qui ont été soulignés par les partenaires et/ou agriculteurs, des améliorations concernant la communication, le développement de pratiques agricoles et les actions non réalisées qui sont, d'après ce bilan, prioritaires pour le second contrat.

Les sujets à appuyer ou développer

* **Le taux de matière organique** : Deux partenaires estiment qu'il est crucial de souligner l'importance de la matière organique associée à la vie du sol dans le cadre de **TEC-4**, car un sol bien vivant constitue un atout économique pour les exploitations et est bénéfique pour la qualité de l'eau.

Actuellement, les analyses effectuées sur les parcelles utilisées pour la matière organique fournissent une image instantanée de l'état des sols. L'objectif est d'affiner cette expertise en introduisant une notion de dynamique des sols pour mieux comprendre l'évolution de la MO dans le temps.

* **Le désherbage mécanique** : Deux partenaires se questionnent sur l'efficacité de cette action. Cela peut questionner sur plusieurs points concernant la communication autour de cette action :

- Proposer des objectifs plus clairs.
- Chiffrer des moyens et non des résultats.
- Augmenter la communication sur l'importance de la lutte mécanique en agriculture.

Il est nécessaire de revoir la stratégie employée pour cette action, car elle est cruciale pour la qualité de l'eau. Actuellement, une réflexion est en cours entre les producteurs d'eau potable pour créer une CUMA départementale, qui pourrait fournir du matériel aux agriculteurs.

* Mettre davantage en avant **le soutien financier disponible** pour les agriculteurs. Les leviers financiers se sont avérés être une excellente porte d'entrée dans les exploitations agricoles et un moteur essentiel pour le changement des pratiques agricoles. Ce soutien financier peut être mis en œuvre à travers l'agrivoltaïsme, les PSE, les PCAE et les MAEc.

* **Exploration des thèmes** liés à la gestion du fumier, l'agrivoltaïsme, l'agroécologie, l'assolement, les méteils, fourrages et la gestion des cultures. Ces thèmes, plus ou moins vastes, peuvent être des pistes à proposer ou à approfondir dans les différents cercles thématiques.

Amélioration de la communication

* Stratégie de communication innovante pour **atteindre un public plus large** : proposition de conférence annuelle pour mixer citoyens et agriculteurs et les sensibiliser à plusieurs sujets.

* Améliorer la communication vers le **grand public** : Dédier un mode de communication au grand public

* Améliorer et renforcer la communication **envers les partenaires** : espace numérique dédiés aux documents à partager (plateforme Re-Sources déjà en cours de réflexion dans le cadre de la stratégie de communication).

* Davantage communiquer sur **les résultats** au niveau des captages pour la qualité d'eau.

* Communiquer de manière personnelle avec les agriculteurs : privilégier l'individualité.

Développement agricole et environnemental

* Appuyer et encourager le développement et le maintien des prairies, bocages et haies au travers de l'association des collectivités de l'eau (CEPCL)

* Appuyer le maintien de l'élevage et à la promotion de l'agriculture biologique (AB), pas uniquement la conversion.

Les actions qui n'ont pas pu être réalisées et qui sont prioritaires

* Affiner la **stratégie foncière** pour clarifier le positionnement du SECO sur les question foncière accompagnée par la cellule foncière du département.

* Mettre en place **l'étude hydrogéologique** sur le périmètre de La Cadorie afin de comprendre l'origine de l'eau et redéfinir les contours du BAC si nécessaire.

* Affiner et compléter **la base de données** sur les pratiques favorables à la qualité de l'eau, en envisageant de le faire à l'échelle de l'exploitation plutôt qu'à celle de la parcelle, afin de faciliter son remplissage.

Les ajustements et réorientations

* Revoir à la baisse les nombres de réunions de cercles et les maintenir à 3 par an au vu de la difficulté actuelle de mobiliser les agriculteurs.

* Envisager de maintenir les objectifs HVE tels que fixés au premier CT, compte tenu de la complexité de cette certification et du manque de valorisation pour les agriculteurs.

* Donner des bilans réguliers avec les OPA pour approfondir les liens ; envisager d'organiser des réunions annuelles ou des rendez-vous avec les conseillers d'exploitation impliquant toutes les OPA.

* Pour les filières BNI : Mener une enquête auprès des consommateurs et grandes et moyennes surfaces (GMS) pour essayer de valoriser ses filières auprès des agriculteurs.